

Le travail en agriculture : bien plus qu'un simple facteur de production

B. Hubert

Cela fait plus de 10 ans aujourd'hui que des travaux de recherche ont été relancés sur la question du travail en agriculture en complétant les approches habituelles - quelques peu délaissées d'ailleurs depuis plusieurs années - par un regard plus qualitatif sur l'organisation des activités et l'identification des différentes tâches qui les réalisent. Ces préoccupations ont été portées par les chercheurs, les agents de développement et les professionnels impliqués en élevage, qui est probablement le secteur agricole dans lequel les charges de travail se sont plutôt accrues ces dernières années du fait des dynamiques d'agrandissement et d'augmentation des effectifs. Même si la productivité du travail a considérablement progressé dans ce secteur également, la pénibilité de certaines tâches et les contraintes liées aux soins des animaux eux-mêmes restent préoccupantes pour les professionnels.

Il apparaît ainsi que ce souci est désormais partagé en Europe et que diverses équipes se sont engagées dans la constitution de bases de données régionales, confirmant qu'une question ne prend de l'ampleur que si on peut l'informer et si on se donne les moyens de disposer des outils et des méthodes pour le faire. Il s'agit bien, en effet, de **redéfinir, dans un contexte en pleine transformation, des identités professionnelles pour elles-mêmes** et non pas seulement en référence à d'autres secteurs d'activités, mieux informés.

MOTS CLÉS

Agriculture, évolution sociale, recherche scientifique, travail, système d'exploitation, système de production

KEY-WORDS

Agriculture, farming system, production system, scientific research, social evolution, work

AUTEUR

INRA-SED, 147, rue de l'Université, F-75338 Paris cedex 7 ; bernard.hubert@avignon.inra.fr

1. Le travail en élevage, une préoccupation qui fait son chemin

■ Après avoir été relativement occultée, une question qui revient à l'agenda

La modernisation de l'agriculture a conduit à des transformations considérables des conditions de travail, des savoirs et des savoir-faire, que les politiques agricoles n'ont su accompagner qu'en termes de compensation des revenus, les dimensions qualitatives n'ayant que peu été prises en considération. En outre, le travail des femmes, l'emploi des salariés sont l'objet de profondes transformations, dont les conséquences, si elles ont été appréciées par les intéressés, n'ont guère fait l'objet d'analyses scientifiques.

Ainsi, par certains côtés, **le secteur agricole a connu les mêmes évolutions** que les autres secteurs professionnels, **avec une diversification des activités, d'autres partages des tâches entre les genres, une évolution des compétences au cours de la vie professionnelle** allant jusqu'à des mutations significatives dans la conduite des activités... ainsi qu'un considérable développement, ces dernières années, de tâches à caractère administratif (remplissage de formulaires, tenue de cahiers divers, etc.). Un fait nouveau également : l'agriculture devient de plus en plus souvent, pour des jeunes issus de milieux socio-économiques divers, une activité librement choisie et pas seulement héritée avec le patrimoine transmis par les parents.

Mais ces transformations ne vont pas sans des changements profonds dans une profession pour laquelle **la pratique d'un métier exprimait une forte identité sociale**, souvent plus liée à une origine familiale qu'à une décision délibérée. Alors que, justement, dans beaucoup d'autres professions la question du travail est mise à l'agenda, fait l'objet de débats et de réglementations visant à la réduction des horaires ou à la normalisation des conditions de travail, ce n'est guère le cas dans le monde agricole, où les charges individuelles restent importantes et où les surcharges sont traitées dans le cercle familial (conjoint/conjointe, parents, enfants), bien souvent sans rémunération spécifique. Il peut alors y avoir, dans un même ménage, de grandes disparités sur les conditions de travail, entre ceux qui travaillent dans l'exploitation et ceux qui ont une activité salariée extérieure. La question du travail en agriculture, et en élevage tout particulièrement, peut de moins en moins rester occultée ...

■ Des concepts et des outils pour en rendre compte

Ces transformations sont d'autant plus perceptibles que des concepts et des outils, produits ces dernières années, permettent d'évaluer ces dimensions en les observant et les mesurant. **A l'origine, très analytiques** et visant à rationaliser la réalisation des différentes activités, ces outils se sont **orientés depuis** lors **vers des approches**

plus systémiques : le travail y est abordé à partir des interactions et de l'ordonnement entre les différentes activités ou ateliers, mettant ainsi l'organisation du système de production au cœur de la démarche.

On commence ainsi à disposer de connaissances sur la question du travail, abordée de cette façon plus systémique, qui permettent d'informer et d'objectiver les composantes du travail en élevage, par exemple en commençant par distinguer les personnes et les tâches. Les différents exposés présentés au cours de cette journée, et dont les contenus sont publiés dans ce numéro de *Fourrages*, illustrent l'identification de critères comme la durée du travail, sa pénibilité, sa régularité, la facilité à déléguer, etc. ou des "objets" en cause dans cette organisation, comme l'état et l'équipement des bâtiments, les distances au sein de l'exploitation ou le type d'alimentation choisi pour les animaux... De telles données confirment que les problèmes de travail sont bien liés au choix d'un système de production et de ses modalités organisationnelles.

2. Modéliser l'organisation du travail pour l'améliorer

■ Des modèles pour évaluer et agir

L'objectif consiste à se donner les moyens d'**évaluer un système technique à l'aide de critères rendant compte de ses effets et conséquences sur le travail**, ce qui n'a guère été fait jusqu'à présent, et qui s'impose désormais pour les raisons évoquées ci-dessus. Le travail peut ainsi devenir un critère de performance de l'efficacité d'un type de système de production, tout aussi pertinent que d'autres, comme ceux par exemple qui se limitent à des critères économiques classiques. On peut ainsi élargir les référentiels et les gammes de normes qui ordonnent l'évaluation des performances des différents systèmes techniques ainsi qu'enrichir les conseils et les recommandations qui sont émis par les différents prescripteurs qui opèrent dans le secteur agricole.

C'est un des intérêts de journées comme celles-ci et d'associations comme l'AFPF que de permettre des rencontres entre professionnels, conseillers et chercheurs sur des questions émergentes comme celles relatives au travail. On voit bien en effet que les connaissances et les recommandations ne sont pas bien stabilisées, et qu'elles peuvent déboucher sur des prescriptions contradictoires ou sur des remises en cause dues à l'apparition d'effets systémiques : plus de pâturage peut ainsi mener - selon la disposition et la configuration du parcellaire, l'allotement du troupeau - à plus de travail ! Ainsi, des invitations à "réduire l'hiver" doivent pouvoir être évaluées selon divers critères de performances, incluant non seulement les considérations sur les stocks fourragers mais également les dimensions relatives au travail, au risque, sinon, de générer des déceptions chez ceux à qui elles sont destinées et des frustrations pour ceux qui les conseillent. Une solution ne vient jamais seule !

■ Des solutions qui ne sont pas seulement individuelles

Les interrogations sur les problèmes de travail renvoient aux transformations des systèmes techniques eux-mêmes et touchent donc assez rapidement aux questions de parcellaire et d'organisation territoriale ou à l'ordonnancement des chantiers et des ateliers ; elles peuvent conduire à imaginer de nouvelles formes de mutualisation de certaines activités. D'autant qu'**on ne sait pas bien**, et les différencielles tendances sont régulièrement évoquées, **si les mutations actuelles risquent plutôt de conduire à une standardisation des systèmes de production ou, au contraire, de générer une différenciation significative**, c'est-à-dire de favoriser l'émergence de nouvelles complémentarités entre tâches spécialisées ou à l'inverse de nouvelles similarités entre tâches dédifférenciées. **Les formes sociales de l'exploitation agricole sont alors susceptibles d'évoluer vers de nouvelles formes inédites d'organisation du travail**, ainsi que cela s'est fait dans d'autres secteurs économiques, débouchant sur des concentrations, de l'entraide ou du salariat.

N'allons-nous pas vers des ruptures dans les modèles de production agricole ? En premier lieu, une **probable remise en cause du modèle familial** sur lequel a reposé la modernisation des quarante dernières années avec, d'une part, une intégration industrielle dans certaines filières et, d'autre part, l'émergence d'organisations territoriales inédites, liées ou non à des produits de qualité, dont les modes d'agencement et d'utilisation des surfaces restent à concevoir. Ces évolutions peuvent conduire, entre autres, à un changement des lieux de réassurances, à une "tertiarisation" de certaines tâches liées aux activités agricoles, à une révision des modes habituels de transmission des exploitations et de renouvellement des générations professionnelles, à l'émergence de nouveaux risques (techniques, sanitaires, environnementaux, organisationnels), etc. Ensuite, **les modalités d'un conseil technique et organisationnel adapté à ces nouvelles situations sont encore en grande partie à élaborer**, à partir de nouveaux concepts, cadres théoriques, méthodes, remettant en cause une trop grande spécialisation du conseil, confronté à des situations dont la complexité ne peut plus être réduite et traitée avec des recettes simples, voire simplistes.

3. Un agenda qui reste toutefois à remplir entre recherche, action publique et profession

Il s'agit bien d'identifier les modalités d'action dans un contexte en pleine transformation et qui met la question du travail dans les premiers rangs des préoccupations conditionnant le développement du secteur. Dans cette situation, **l'agriculture relève d'une sorte de paradoxe, en étant à la fois :**

- **une activité toujours fortement administrée**, mais pour laquelle les formes d'administration passent d'un soutien aux prix des produits à des recommandations, voire des prescriptions, portant directement sur les manières d'agir des agriculteurs, sur leurs

pratiques (en termes de référence de cahiers des charges de qualité ou environnementaux, conditionnalités, mesures agri-environnementales, etc.) ;

- **une activité de moins en moins à part des autres secteurs d'activité économique**, qui ne font pas l'objet d'un tel soutien des politiques publiques et dans lesquels le thème du travail est légitimement et périodiquement remis en cause - dans ses différentes dimensions (charge, conditions, compétences, savoirs et savoir-faire, etc.) - tant du point de vue des politiques que de celui de la négociation sociale.

Le travail, s'il revient ainsi à l'agenda de recherche, **doit être considéré**, non pas comme un élément séparé qui serait à traiter comme tel, mais bien **comme un élément constitutif de l'ensemble**. Il s'agit d'une composante qui s'inscrit dans les enjeux actuels d'une agriculture respectueuse de l'environnement, contribuant à la production d'une alimentation sûre et de qualité et s'intégrant dans des territoires dynamiques, dont elle n'est qu'un des éléments désormais le plus souvent minoritaire.

La question du travail devrait ainsi être **davantage prise en compte dans des politiques publiques, qui se soucieraient de leurs conséquences non seulement sur la viabilité des exploitations mais également sur leur vivabilité**, c'est-à-dire leurs conditions de travail et de transmission. Ainsi, les critères d'évaluation de l'impact de ces politiques ne devraient pas se limiter aux seules compensations monétaires en termes de revenu mais prendre également en compte d'autres critères de performance et accompagner, par exemple, les formes de compensation innovantes comme certaines modalités de salariat, la mutualisation de tâches particulières, le travail des conjoint(e)s, etc.

Il reste alors à la Recherche et au Développement à produire et diffuser les méthodes qui permettent de prendre en considération de nouveaux aspects comme l'organisation du travail, la localisation des parcelles, des chemins et des activités, l'évaluation des effets sur les conditions de travail des améliorations et innovations techniques proposées, la connaissance de la diversité des systèmes et de leurs rapports à la question du travail... Ne s'agit-il pas ici d'une demande à la Recherche et au Développement de s'intéresser de plus près au fonctionnement des exploitations agricoles et de ne pas se cantonner au seul domaine des innovations techniques ? Ce dernier a effectivement focalisé l'essentiel de l'effort de recherche depuis plusieurs décennies sans trop se préoccuper effectivement des conséquences fonctionnelles sur les exploitations en privilégiant les performances techniques ou économiques. Les résultats en sont significatifs en termes d'évolution des rendements et de la productivité du travail, accompagnés d'une considérable réduction des effectifs des exploitations ... favorisant la dynamique de concentration et d'agrandissement, non sans conséquences sur l'organisation du travail au sein des exploitations ! Pourrait-on dire que la boucle est bouclée et que nous, chercheurs, sommes en quelque sorte rattrapés par l'efficacité de nos propres travaux ?

Ainsi, en termes d'accompagnement des actions de développement, **la place du conseil par rapport à ces nouveaux enjeux doit être mieux positionnée** qu'elle ne l'est actuellement sur les conséquences sur le travail, tant des mutations en cours que des innovations attendues. Pour cela, des actions d'animation et des échanges d'information comme ceux qui sont mis en œuvre par l'Institut de l'Élevage paraissent d'une grande utilité, en ce qu'elles vont dans le sens d'un conseil moins strictement spécialisé et d'une évaluation plus systémique du fonctionnement des systèmes de production.

Bref, quelques perspectives de recherche et d'action et de quoi se donner rendez-vous dans quelques années pour faire un nouveau bilan d'étape !

Intervention présentée au Séminaire de l'A.F.P.F.,
"Systèmes fourragers, systèmes d'élevage et travail",
le 20 octobre 2005.